

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 3 octobre 2018 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. John-David McFaul a motivé son absence.

**2018-10-R5428 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2018-10-R5429 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**ORDRE DU JOUR**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 5 septembre 2018
- 0.4 Période de questions

**Transport**

- 300.1 Rapport de voirie
- 300.2 Virée pour la Montée Leclair
- 300.3 Travaux de fossés 2019

**Administration générale**

- 100.1 Demande de subvention – Salle communautaire
- 100.2 Mun. Délégé – Demande appui pour téléphone cellulaire
- 100.3 Mise en commun urbanisme – Demande de subvention

**Conseil municipal**

- 110.1

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 30 septembre 2018

**Sécurité publique**  
**Environnement**  
**Aménagement et urbanisme**

400.1 Demande de soumission pour collecte des encombrants

**Loisirs, culture et bibliothèque**

700.1 CRSBPO – Cotisation régulière et spéciale 2019

**Correspondance officielle reçue**  
**Varia**

- Hydro-Québec – Vente de terrains en bordure de la rivière Gatineau

**Période de questions**  
**Levée de la séance**

Adoptée.

**2018-10-R5430 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 5 septembre 2018**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

**2018-10-R5431 Virée Montée Leclair**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a émis un permis de construction à un contribuable et que son entrée privée est au même endroit que l'autobus scolaire ainsi que le camion de déneigement se viraient pour retourner sur la Route 105 ;

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire d'un terrain pour aménager une virée mais que celle-ci n'est pas faite ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité prenne des arrangements avec les propriétaires afin d'autoriser les conducteurs d'autobus et du camion de déneigement de se virer dans l'entrée privée en attendant que la situation se règle.

IL EST AUSSI RÉSOLU que si au besoin la municipalité doit faire arpenter le terrain nécessaire à cette nouvelle virée, et si besoin un transfert de terrain chez un notaire, le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

### **2018-10-R5432 Demande de subvention MRC**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité autorise la directrice générale à préparer une demande d'aide financière à la MRCVG dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants pour l'aménagement d'une salle communautaire au sous-sol du bureau municipal.

Adoptée.

### **2018-10-R5433 Appui à la municipalité de Délage – tour cellulaire**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appuie les municipalités de Délage et de Low dans leur demande de favoriser la revitalisation des régions dépourvues de service efficace en matière de téléphonie cellulaire et d'accélérer le processus d'implantation de tour cellulaire afin d'assurer la sécurité des citoyens, des villégiateurs et des touristes.

Adoptée.

### **2018-10-R5434 Appel de projet – Mise en commun pour les services spécialisés en urbanisme**

ATTENDU QUE le MAMOT a lancé des projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

ATTENDU QU'À la suite d'une discussion entre les directeurs (trices) généraux (rales) de quelques municipalités, ces fonctionnaires ont accepté verbalement la mise en commun de services municipaux ;

ATTENDU QUE ces mêmes fonctionnaires sont de : Bois-Franc, Egan-Sud, Aumond, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau et Grand-Remous ont convenu d'en discuter avec leur conseil respectif ;

ATTENDU QUE l'ébauche du projet fut transmis au MAMOT au bureau régional de Gatineau afin qu'il soit inscrit aux demandes 2018-2019 et 2019-2020 sans aucun engagement de la part d'aucune municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud est grandement intéressée par la demande d'une subvention pour la mise en commun d'un service qualifié d'urbanisme afin d'assurer un service adéquat et professionnel à ses citoyens. Il est également résolu qu'une rencontre devra avoir lieu entre les municipalités concernées afin de mettre en place un système de participation financière équitable pour chacune des municipalités participantes.

Adoptée.

### **2018-10-R5435 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 30 sept. 2018 au montant de	1 030.53\$
Les dépenses à payer 30 sept 2018 au montant	26 498.03\$
Les salaires payés au 30 sept. 2018 au montant de	6 587.03\$

Adoptée.

### **2018-10-R5436 Demande soumission pour encombrants**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions pour la collecte des encombrants à raison d'une (1) fois par année.

Adoptée.

### **2018-10-R5437 Réseau Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2019**

CONSIDÉRANT QUE le réseau Biblio Outaouais ont résolu que la cotisation spéciale pour le développement des collections locales pour l'année 2019 soit offerte sur une base volontaire aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le montant minimal à être investit par les municipalités désireuses de participer à la cotisation spéciale 2019 soit de 0,50\$ per capita et qu'il s'agira d'un crédit que le personnel de notre bibliothèque municipale aura à dépenser au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de participer à cette cotisation spéciale de 0,50\$ pour l'achat de collection locale pour la bibliothèque.

Adoptée.

### **2018-10-R5438 Hydro-Québec Terrain chemin des Eaux**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a reçu une offre pour l'acquisition d'un terrain appartenant à Hydro-Québec sur le chemin des Eaux le lot 3 216 992 en bordure de la rivière Gatineau;

ATTENDU QU'Hydro-Québec nous offre la possibilité de faire l'acquisition en priorité de ce terrain à la valeur marchande et qu'ils ont mandaté une firme d'évaluation externe pour estimer la valeur de ce lot;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud indique à Hydro-Québec sont intérêt à l'achat de ce terrain dépendamment du coût qu'il sera vendu à la municipalité et qu'elle pourra en disposer selon ses besoins.

Adoptée.

**2018-10-R5439 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h45.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière